

## Proxima Plus se transforme en Scop

Basée à Plaisance-du-Touch (31), Proxima Plus est spécialisée depuis 15 ans dans la création et la vente d'accessoires pour jeux vidéo. Son fondateur, Damien Laborde, a décidé de passer la main en février dernier à ses collaborateurs en transformant l'entreprise en SCOP (Société Coopérative et Participative).



*Équipe de direction Proxima Plus*

### Pérennité et continuité

Giuseppe LAVERSA, Directeur Commercial, Géraud ZANGHERI, Directeur des opérations, et Laurent SIMON, le gérant, ont fait l'acquisition de la société PROXIMA PLUS dans le cadre d'une cession / transformation en société coopérative.

PROXIMA PLUS est un des leaders européens de la conception et distribution d'accessoires de jeux vidéo et de téléphonie mobile sous la marque Under Control.

Située à Plaisance-du-Touch en banlieue de Toulouse, elle réalise 6,5 M€ de chiffre d'affaires et emploie 15 salariés.

Par la qualité et l'innovation marketing de ses produits UNDER CONTROL, ainsi que par l'efficacité de son service client, PROXIMA PLUS a su ces quinze dernières années, s'imposer dans le monde du jeu vidéo.

Son ambition est de consolider sa position, mais au-delà, de contribuer dans les années qui viennent à prendre sa part dans les révolutions qui s'annoncent.

Enfin, son statut de Scop vient renforcer ses responsabilités sociétales et environnementales ce qui fera de PROXIMA PLUS un acteur engagé, solidaire et encore plus performant.

*« Lorsque le fondateur a souhaité vendre Proxima Plus, il a souhaité avant tout que l'entreprise continue d'exister et a donc refusé de la vendre à un concurrent qui aurait conservé le stock et les contrats mais licencié les salariés. Nous nous sommes alors rapprochés de l'URSCOP afin de mettre en place une solution de reprise en Scop qui permette de maintenir les emplois et l'activité. Nous sommes aujourd'hui 3 associés, sans fortune personnelle, alors pour convaincre les banques de nous suivre, le fait que la Région entre au capital de Proxima Plus sous forme de titres participatifs, consolidant ainsi nos fonds propres, a été décisif.*

*Nous continuons dès lors à gérer l'entreprise comme toute autre entreprise, afin qu'elle continue à être rentable. La seule chose qui change vraiment avec la transformation en Scop est que l'on ne pourra pas la revendre.*

*J'ai créé et dirigé plusieurs sociétés et je pense avec le recul qu'être en Scop est un moyen moderne de manager une équipe, qui s'implique alors davantage et sera aussi intéressée aux bénéfices. On est loin de la vision passéiste de l'entreprise reprise à la barre par des ouvriers dont le savoir-faire ne leur permettait pas toujours de pouvoir bien gouverner leur entreprise. Grâce au statut Scop, nous apportons une vision de long terme à nos collaborateurs, ce qui semble mieux correspondre à leurs attentes que de disposer d'un babyfoot dans la salle de pause déjeuner. »* explique Laurent Simon, l'actuel gérant de Proxima Plus.

*« L'Union Régionale des SCOP est de plus en plus sollicitée sur ces opérations de rachat in boni »* souligne Cyrille ROCHER, Directeur de l'URSCOP Occitanie pôle Pyrénées. Rémi ROUX, Président de ce mouvement coopératif, co-fondateur du Groupement Coopératif ETHIQUABLE souligne que *« l'accompagnement à la transformation de l'économie vers un modèle plus solidaire et durable est une attente forte des appels à projets que la Région Occitanie a notamment confié à l'Union Régionale des Coopératives d'Occitanie. »*

**À propos de l'Union Régionale des SCOP Occitanie pôle Pyrénées** qui fédère les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ex-région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. Structure d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises en coopératives, l'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création comme à leur développement, formations... Structure soutenue par la Région Occitanie, le FSE et Toulouse Métropole.

## **Contacts presse**

**Service de presse** - Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - [florence@millet-rp.fr](mailto:florence@millet-rp.fr)

**URSCOP Occitanie – Pôle Pyrénées** - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - [shemardinquer@scop.coop](mailto:shemardinquer@scop.coop)